II

(Actes non législatifs)

DÉCISIONS

DÉCISION (PESC) 2021/58 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 14 janvier 2021

prorogeant le mandat du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) (EUCAP Sahel Mali/1/2021)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2014/219/PESC du Conseil du 15 avril 2014 relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) ([1]), et notamment son article 7, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu de l'article 7, paragraphe 1, de la décision 2014/219/PESC, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé, conformément à l'article 38, troisième alinéa, du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission EUCAP Sahel Mali, y compris la décision de nommer un chef de mission.

(2) Le 8 décembre 2020, le COPS a adopté la décision (PESC) 2020/2199 ([2]) portant nomination de M. Hervé FLAHAUT en tant que chef de la mission EUCAP Sahel Mali du 1er janvier 2021 au 14 janvier 2021.

(3) Le 7 janvier 2021, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2021/14 ([3]) prorogeant le mandat de l'EUCAP Sahel Mali jusqu'au 31 janvier 2023.

(4) Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de proroger le mandat de M. Hervé FLAHAUT en tant que chef de la mission EUCAP Sahel Mali du 15 janvier 2021 au 14 janvier 2022,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le mandat de M. Hervé FLAHAUT en tant que chef de la mission EUCAP Sahel Mali est prorogé jusqu'au 14 janvier 2022.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 15 janvier 2021.

([1]) JO L 113 du 16.4.2014, p. 21.
([2]) Décision (PESC) 2020/2199 du Comité politique et de sécurité du 8 décembre 2020 relative à la nomination du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) (EUCAP Sahel Mali/2/2020) (JO L 434 du 23.12.2020, p 54).
([3]) Décision (PESC) 2021/14 du Conseil du 7 janvier 2021 modifiant la décision 2014/219/PESC relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) (JO L 5 du 8.1.2021, p. 16).

Fait à Bruxelles, le 14 janvier 2021.

Par le Comité politique et de sécurité
Le président
S. FROM-EMMESBERGER